

OBJET / GAIA

**Office de
Tourisme :
avenant n°1 à la
convention
d'objectifs
2017-2019**

**DATE DE
CONVOCAATION :
DEIALDIAREN DATA :**
4 juin 2020

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 28
hor zirenak:

Nombre de votants / 29
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 11 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le onze juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des sports, en séance publique, sous la présidence de Madame **Eliane AIZPURU**, première adjointe.

Etaient présents / Hor zirenak : Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepont-Larronde, M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Christian Devèze, Maire.

Procuration / Ahalordea : M. Christian Devèze à Mme Eliane Aizpuru.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 6 mars 2017, approuvant la convention d'objectifs 2017-2019 entre la Commune et l'Office de Tourisme de Cambo-les-Bains,

Cette convention a eu pour but de permettre de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions allouées par la Commune à l'Office de Tourisme de Cambo-les-Bains pour remplir ses missions et maintenir son classement en première catégorie.

L'année 2020 étant une année électorale, M. le Maire propose de prolonger la convention d'objectifs 2017-2019 en 2020 afin de co-construire, après les élections, une stratégie 2021-2023 partagée avec la nouvelle majorité.

Cet avenant n°1 prévoit dans son article 2 le versement d'une avance de subvention pour l'année 2020 d'un montant de 100 000 €.

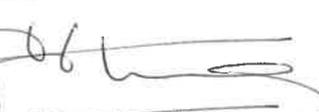
Le Conseil municipal est invité à autoriser le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2017-2019 avec l'Office de Tourisme ci-annexé.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme




Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza